

Poétiques de la chanson traditionnelle française. Classification de la chanson folklorique. De Conrad Laforte, deuxième édition. (Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, coll. « Archives de folklore », n° 26, 1993. 205 p., bibliographie, ISBN : 2-7637-7320- 6.)

Donald Deschênes

Volume 19, numéro 2, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1087686ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1087686ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Deschênes, D. (1997). Compte rendu de [*Poétiques de la chanson traditionnelle française. Classification de la chanson folklorique.* De Conrad Laforte, deuxième édition. (Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, coll. « Archives de folklore », n° 26, 1993. 205 p., bibliographie, ISBN : 2-7637-7320- 6.)]. *Ethnologies*, 19(2), 137-142. <https://doi.org/10.7202/1087686ar>

COMPTES RENDUS / BOOK REVIEWS

Poétiques de la chanson traditionnelle française. Classification de la chanson folklorique. De Conrad Laforte, deuxième édition. (Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, coll. « Archives de folklore », n° 26, 1993. 205 p., bibliographie, ISBN : 2-7637-7320-6.)

Après avoir publié en 1958 une première ébauche de son *Catalogue de la chanson folklorique française*, Conrad Laforte publia en 1976 les *Poétiques de la chanson traditionnelle française*. Cet ouvrage est né de la préoccupation qu'avait l'auteur de faire une classification de la chanson folklorique française qui dépasse la simple rubrique et qui ait comme base bien définie la forme poétique. C'est ainsi qu'il établit les six catégories que nous connaissons bien maintenant : les chansons en laisse, les chansons strophiques, les chansons en forme de dialogue, les chansons énumératives, les chansons brèves, les chansons sur des timbres ; à cela s'ajoute une septième catégorie, les chansons littéraires recueillies comme folkloriques. À ce jour, le *Catalogue de la chanson folklorique française* comprend six volumes, publiés entre 1977 et 1987, et consacrés aux six premières catégories, totalisant plus de 3 770 pages de références bibliographiques et de références aux collections ethnographiques du Canada, de la France et des autres pays francophones, sur plus de 60 000 chansons folkloriques. Un second tome des chansons brèves reste à paraître et il semble bien que le tome sur les chansons littéraires recueillies comme folkloriques ne voie pas le jour.

Rappelons-le, les *Poétiques* sont structurées comme suit : en introduction, Conrad Laforte définit la chanson folklorique, précise les différences entre poésie populaire et poésie écrite et présente les premiers essais de classification de la chanson folklorique, soit celle de Jean-Jacques Ampère, qui date de 1852-1853, et celle de Julien Tiersot, de 1889. Par la suite, il consacre un chapitre à chacune des sept catégories qu'il a identifiées et qu'il a, ici, développées davantage, en particulier les chansons brèves. Il termine par des « Considérations sur le refrain ». Afin de normaliser son ouvrage par rapport au *Catalogue*, l'auteur a effectué une mise à jour, par laquelle il revoit et précise certaines notions de base, et a revu de nombreuses références, notamment celles qui ont trait à ses travaux.

Cette mise à jour était nécessaire et souhaitée puisqu'il s'agit d'un précieux outil de travail pour l'enseignement et la recherche dans ce domaine. Toutefois, elle comporte certains points faibles, et des problèmes inhérents à cette classification sont encore présents. Ainsi, on se serait attendu à ce que la définition de chanson folklorique « partiellement tautologique¹ » ait pu être révisée et approfondie. On propose au lecteur la même définition : « Ce serait [...] le premier caractère commun à toutes les chansons populaires d'avoir été recueillies de la tradition orale par un collecteur ; le second caractère est, par

1. (Demers 1976 : 237)

voie de conséquence, l'anonymat » (p. 10). Comme l'auteur l'indique, il s'est « [contenté] d'énoncer les limitations de [son] étude » (p. 10). Après tant d'années de recherches et d'études, une définition claire et précise de la chanson folklorique demeure toujours « un espoir » (Coirault 1941, cité par Laforte : 301).

Par ailleurs, il eût été souhaitable que l'auteur mette davantage en évidence le fait que les chansons strophiques forment une seule catégorie avec les chansons en forme de dialogue, les chansons sur des timbres, les chansons brèves et les formes non répétitives de chansons énumératives. Celles-ci ne sont, en fait, que des sous-catégories de la première, les deux autres grandes catégories étant les chansons en laisse et les chansons énumératives à reprise récapitulative – ce qui veut dire qu'elles s'allongent d'un élément à chaque couplet. Il aurait pu également profiter de cette seconde édition pour apporter quelques corrections, mineures mais nécessaires, à sa classification. Ainsi, dans les chansons strophiques, la catégorie « L » : « Cycle des coureurs des bois, des chantiers et de la drave », ne devrait-elle pas retrouver sa place parmi les chansons sur des timbres ?

Dans les chansons sur des timbres, il traite très peu de folklore satirique, peu édifiant soit, mais existant bel et bien, lequel genre est composé de parodies de toutes sortes, et qui ne cesse de se renouveler. Ce sont des parodies de chansons populaires, de cantiques, d'hymnes et de mélodies classiques, tels « Minuit, Chrétiens, c'est l'heure de la vaisselle » ou « Ô Canada, on s'couche en pyjama ». Où les classer ? Avec les brèves, parce qu'elles sont généralement très courtes, ou avec les timbres, dans « B » : « Parodies et vaudevilles » ?

En outre, dans son ouvrage, l'auteur fait très peu de cas, à peine une dizaine de lignes, des chansons locales qui pourtant figurent au nombre de 150 dans son catalogue ; depuis la parution de ce tome en 1983, on en a répertorié encore un très grand nombre. En plus des « chansons relatant des accidents de toutes sortes : meurtres, incendies, noyades, catastrophes et sinistres » (p. 138), nous devrions pouvoir y trouver également les chansons d'anniversaires et commémoratives, de même que les chansons de revendications sociales, composées lors de grands rassemblements et de manifestations, lesquelles pourraient faire partie de cette catégorie ou de la suivante, « D » : « Chansons politiques et électorales ».

Dans ce même chapitre, il parle de « moules à chansons » comme « des formules accompagnées d'un refrain qui structure la chanson soit en traçant une opposition [...] ; soit en insufflant un caractère religieux [...] ; soit en prêtant un double sens ou sous-entendu (comique) » (p. 135). J'ajouterai que certaines chansons, même sans refrain, peuvent être de véritables moules à chansons ; par exemple, *Le Juif errant*. Comme je l'ai déjà démontré, en plus de servir de support mélodique à nombre de chansons locales, satiriques, collégiales ou politiques au Canada français, la chanson *Le Juif errant* est un véritable moule à chansons, en ce sens qu'on ne lui emprunte pas uniquement la mélodie et le

modèle poétique pour structurer le nouveau texte, mais aussi des expressions, des rimes, des chutes de vers et parfois même des vers entiers à peine modifiés, principalement du premier couplet, créant ainsi des références à la chanson originale qui ne manqueront pas de susciter intérêt et surprise chez l'auditeur qui connaît le répertoire folklorique (Chiasson *et al.* 1993 : 697).

Quelques petits problèmes ont échappé à l'attention du réviseur. Du refrain, Conrad Laforte en parle à la fin du chapitre sur les chansons en laisse (p. 47-48), pour reprendre la même chose dans le chapitre qu'il lui consacre (p. 149). La mise à jour de certaines informations n'a pas été faite. Ainsi, l'Institut de folklore, à Sudbury, n'existait déjà plus lors de la première parution ; le Centre franco-ontarien de folklore qui le remplace fête, cette année, son 25^e anniversaire.

En page 181, l'auteur dresse la liste des « Recueils qui font référence aux titres ou cotes du Catalogue de la chanson folklorique française ». Il ne semble pas avoir eu connaissance d'autres ouvrages qui utilisent sa classification (Deschênes 1982 ; Jutras 1994 ; Labelle 1988 ; Le Floc'h 1992 ; Massignon 1994), augmentant le nombre à plus d'une vingtaine à ce jour.

En conclusion, les *Poétiques de la chanson traditionnelle française* demeurent, sans conteste, un ouvrage incontournable, facilement accessible et essentiel pour tous ceux et celles qui ont développé une passion pour la chanson folklorique ou qui veulent en connaître davantage sur cette question. C'est une porte ouverte sur un monde fascinant, encore fort méconnu et parfois peu considéré des littéraires, comme le déplore à quelques reprises l'auteur. Autant en Europe qu'en Amérique, l'ouvrage de Conrad Laforte s'impose comme la clé de compréhension de la chanson folklorique. Avec le *Catalogue*, les *Poétiques* forment un outil de recherche et de référence fiable, indispensable et le plus complet qui soit. Cependant, ce classique aurait mérité, à tort ou à raison, une réelle mise à jour et que soient révisées certaines notions, ce que l'auteur n'a pas cru bon de faire.

Avec les récents ouvrages qu'il vient de faire paraître sur les chansons en laisse et les chansons épiques, Conrad Laforte demeure parmi les chercheurs les plus constants et les plus prolifiques de sa génération. Il fait partie de la lignée des Barbeau, Lacourcière, Chiasson et Lemieux, de ceux qui ont su donner à la tradition orale ses lettres de noblesse.

Références citées

Chiasson, Anselme, Charlotte Cormier, Donald Deschênes et Ronald Labelle, 1993, « Le folklore acadien », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton.

Coirault, Patrice, 1941, *Notre chanson folklorique. Étude d'information générale : l'objet et la méthode, l'inculte et son apport, l'élaboration, la notion*. Paris : A. Picard.

- Demers, Jeanne, 1976, « Compte rendu des *Poétiques de la chanson traditionnelle française* [Conrad Laforte, 1976, première édition] », dans *Livres et auteurs québécois*.
- Deschênes, Donald, 1982, *C'était la plus jolie des filles. Répertoire des chansons d'Angéline Paradis-Fraser recueilli par...* Montréal, Les Quinze, coll. « Mémoires d'homme ».
- Jutras, Monique [collaboration de Jean-Claude Bélanger], 1994, *Chantons et turlutons : la chanson folklorique québécoise*. Montréal, Consonance.
- Labelle, Ronald (dir.), 1988, *Chansons folkloriques d'Acadie. La Fleur du rosier. Acadian Folk Songs* [recueillies par Helen Creighton]. Sydney (Cap Breton) et Ottawa, University College of Cape Breton Press et Musée canadien des civilisations, Musées nationaux du Canada.
- Le Floc'h, Joseph, 1992, *En Bretagne et Poitou : chants populaires du comté nantais et du Bas-Poitou* [recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud]. La Falourdière, FRAMDT Éditions.
- Massignon, Geneviève, 1994, *Trésors de la chanson populaire française. Autour de 50 chansons recueillies en Acadie*. Paris, Bibliothèque nationale de France.

DONALD DESCHÊNES
Centre franco-ontarien de folklore
Sudbury, Ontario

La conservation des églises dans les villes-centres. Actes du premier colloque international sur l'avenir des biens d'Église. Sous la direction de Luc Noppen, Lucie K. Morisset et Robert Caron. (Sillery : Septentrion, 1997. 204 p., ISBN : 2-89448-098-9.)

Événement hors pair en cette toute fin du xx^e siècle : l'Église et l'État québécois se rencontrent officiellement, et main dans la main, dans le cadre d'un colloque international, pour délibérer sur une situation d'urgence : la survivance du patrimoine religieux du Québec.

Ce colloque, organisé par la Ville de Québec et le Centre d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions des francophones en Amérique du Nord (CÉLAT) de l'Université Laval, s'est tenu à Québec, les 5 et 6 juin 1997. Il regroupait quelque 300 participants, dont des représentants attirés des autorités religieuses, politiques et civiles, des invités d'honneur, des